

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Sulkowitch Reagent, for Qualitative Detection of Calcium in Urine

Numéro de Produit: 8360

Autre Identification des Numéros de Produit: 8360-16

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	93.12
Acide acétique	CH ₃ COOH	60.05 g/mol	64-19-7	3.53
Acide oxalique dihydraté	C ₂ H ₂ O ₆ ·2H ₂ O	162.10 g/mol	6153-56-6	1.68
Oxalate d'ammonium	(NH ₄) ₂ C ₂ O ₄ ·H ₂ O	142.11 g/mol	6009-70-7	1.68

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux MISE EN GARDE! Peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter l'ingestion ou tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas pipeter par la bouche. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait et contacter un médecin. Laver les zones de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Pour les yeux, consulter un médecin. . CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur. . EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNÉCITÉ: Ingestion chronique de petites quantités peut provoquer une tétanie hypocalcémique (déficience de calcium dans le sang), et des calculs urinaires (durcissement des sels minéraux autour d'une matière organique retrouvé dans les voies urinaires)

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Flush with plenty of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Couvrez le déversement avec du Carbonate de Sodium ou un mélange de carbonate de soude et de chaux éteinte (50:50). Ramasser, mélanger et ajouter de l'eau, puis neutraliser si nécessaire. Verser le liquide obtenu dans le drain avec l'excès d'eau. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à la température ambiante contrôlée, entre 15 et 30 °C.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide oxalique dihydraté (6153-56-6)	TLV-TWA	USA	1 mg/m ³ TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide oxalique dihydraté (6153-56-6)	TLV-STEL	USA	2 mg/m ³ STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide oxalique dihydraté (6153-56-6)	TWA	USA	1 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide oxalique dihydraté (6153-56-6)	TWA	USA	"1 mg/m ³ TWA" As Oxalic acid [144-62-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide oxalique dihydraté (6153-56-6)	TLV-STEL	USA	2 mg/m ³ STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide oxalique dihydraté (6153-56-6)	TLV-TWA	USA	1 mg/m ³ TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	"15 ppm STEL" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	"10 ppm TWA; 25 mg/m ³ TWA" As Acetic acid [64-19-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	10 ppm TWA; 25 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	10 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	15 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	"15 ppm STEL" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	"10 ppm TWA; 25 mg/m ³ TWA" As Acetic acid [64-19-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

Fiche de Données de Sécurité

Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	"10 ppm TWA; 25 mg/m ³ TWA" As Acetic acid [64-19-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	"15 ppm STEL" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

8.2. Contrôles de Exposition

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.03

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Bases puissantes, Combustibles puissants, Argent, composés d'argent, Acide Chromique.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (acide oxalique) 7500 mg/kg, (acide acétique) 3310 mg/kg ; détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. DL50, orale, rat : 9,5 mL/kg (solution d'acide oxalique à 5 %)

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorizations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Ammonium oxalate [14258-49-2]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): RQ finale de 5 000 lb (répertorié sous Oxalate d'ammonium); 2270 kg final RQ (listé sous Ammonium oxala

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "1.0 % de minimis concentration (10% of total aqueous Ammonia is reportable under this listing)" As Aqueou ammonia from water dissociable ammonium salts and other sources [RR-47925-4]

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "Present" As Ammonium oxalate [14258-49-2]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): Présent

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "Present" As Oxalic acid [144-62-7]

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): Présent

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present (including glacial)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Present (including glacial)

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "Environmental hazard" As Ethanedioic acid, ammonium salt [14258-49-2]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "Present" As Ethanedioic acid, ammonium salt [14258-49-2]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): Danger environnemental

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): Présent

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): Présent

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Environmental hazard; Environmental hazard (water solutions)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present (including water solutions)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Environmental hazard; Environmental hazard (water solutions)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Present (including water solutions)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "sn 0108" As Ammonium oxalate [1113-38-8]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): sn 0108

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "corrosive" As Oxalic acid [144-62-7]

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "sn 1445" As Oxalic acid [144-62-7]

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): corrosif

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): sn 1445

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "corrosive" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "sn 0004" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): corrosif

Acide acétique (CAS # 64-19-7): sn 0004

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "Present" As Ethanedioic acid, diammonium salt [1113-38-8] (DSL)

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): Présent (LIS)

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "Present" As Carboxylic acids, C1-5 [68937-68-8] (NDSL)

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "Present" As Oxalic acid [144-62-7] (DSL)

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): Présent (LIS)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present" As Acetic acid [64-19-7] (DSL)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present" As Carboxylic acids, C1-5 [68937-68-8] (NDSL)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Présent (LIS)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Présent (NDSL)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "Present (ACTIVE)" As Ethanedioic acid, ammonium salt (1:2) [1113-38-8]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): Present (ACTIVE)

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "Present (ACTIVE)" As Ethanedioic acid [144-62-7]

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): Present (ACTIVE)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present (ACTIVE)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)



Fiche de Données de Sécurité

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): "214-202-3" As Diammonium oxalate [1113-38-8]

Oxalate d'ammonium (CAS # 6009-70-7): 214-202-3

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): "205-634-3" As Oxalic acid [144-62-7]

Acide oxalique dihydraté (CAS # 6153-56-6): 205-634-3

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "200-580-7" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): 200-580-7

Acide acétique (CAS # 64-19-7): 273-079-4

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

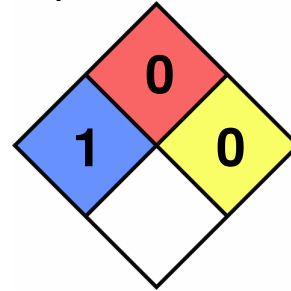
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-01-31

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.